

*Banque commerciale du Canada*

(L'article 2 est adopté.)

(L'article 3 est adopté.)

(L'article 1 est adopté.)

(Le titre est adopté.)

(Rapport est fait du projet de loi.)

**Le président suppléant (M. Charest):** Quand lirons-nous ce projet de loi pour la troisième fois? Maintenant, si la Chambre y consent?

**Des voix:** D'accord.

**Mme McDougall** propose: Que le projet de loi C-37, tendant à prévoir une aide financière à la Banque Commerciale du Canada, soit lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.

**M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap):** Monsieur le Président, je comprends que ce projet de loi doit être envoyé au Sénat aujourd'hui, mais je voudrais signaler deux ou trois choses.

Tout d'abord, nous, du Nouveau parti démocratique, jugeons que nous avons placé la charrue avant les bœufs en l'occurrence. Tous les partis s'entendent sur la nécessité de faire enquête sur le récent sauvetage exigé par l'effondrement de la Banque Commerciale du Canada dont le siège social est dans l'Ouest, mais qui est maintenant établie dans tout le pays. Selon moi, il faut procéder à une enquête avant d'accepter de renflouer la banque. Il nous semble que si nous renflouons cette banque, le moins que nous puissions réclamer, c'est une enquête spéciale. Nous sommes heureux d'apprendre que l'occasion se présentera, mais c'est, semble-t-il, mettre la charrue avant les bœufs que d'adopter ce projet de loi, afin de créer un climat de confiance dans le secteur financier. Nous saurons plus tard ce qui a mal marché.

J'apprécie les observations de la ministre d'État aux Finances (M<sup>me</sup> McDougall) en réponse à nos questions aujourd'hui, mais bien des questions restent sans réponse. Il y a tout un éventail de questions sur le rôle du gouverneur de la Banque du Canada en l'occurrence. On peut s'interroger sur la capacité de l'inspecteur général des banques d'assumer sa responsabilité qui consiste à surveiller les banques du Canada. On peut se demander s'il a le pouvoir voulu et le personnel suffisant pour accomplir le travail nécessaire en ces temps difficiles. Nous nous posons des questions sur le fait qu'un particulier puisse, par des moyens louches, obtenir une participation considérable dans cette banque, ce qui va à l'encontre du principe de la Loi sur les banques qui limite à 10 p. 100 la participation d'une seule personne ou d'une société.

On peut se poser des questions sur l'enthousiasme du gouvernement à renflouer cette banque ou toute autre banque. La banque elle-même a sans aucun doute saisi les biens de toutes sortes de personnes, de petites entreprises, d'éleveurs et d'agriculteurs de l'ouest du pays. Les banques d'un bout à l'autre du pays ne se gênent absolument pas pour être sans pitié dans bien des cas. Afin de soigner leur image dans les rapports trimestriels et de permettre à leurs agents de prêts de faire bonne figure, elles n'hésitent pas à mettre en faillite des petites entreprises. Elles se soucient fort peu des petites entreprises. Par contre, lorsqu'il s'agit pour le gouvernement de faire plaisir aux banques plutôt qu'aux petites entreprises, aux agriculteurs, aux éleveurs ou aux propriétaires de maison, il ne se tient plus d'enthousiasme et n'hésite pas à renflouer cette banque.

Autrefois, les banques se seraient serré les coudes pour venir au secours de cet établissement. Mais maintenant, elles peuvent compter sur un excellent associé. Comme elles ont largement contribué à garnir les coffres du parti progressiste conservateur, elles savaient qu'elles pouvaient compter sur le gouvernement du Canada si jamais la situation devenait critique. Elles auraient été obligées normalement d'avancer quelques centaines de millions de dollars, mais elles savaient bien qu'elles avaient de bons amis au sein du gouvernement de l'Alberta et du Canada qui leur garantiraient 75 millions de dollars de plus pris à même les deniers publics. L'argent des contribuables sert à renflouer la dixième banque du Canada par ordre d'importance. C'est le modèle même de l'entreprise qui vit aux crochets de l'État.

S'il est des établissements financiers qui peuvent se passer de l'aide des contribuables, ce sont bien les banques. Il n'est pas rare d'en voir certaines réaliser des bénéfices de 15 à 18 p. 100 dans cette période particulièrement difficile que nous traversons. S'il est quelqu'un qui peut venir au secours d'une banque en difficulté, ce sont bien les établissements bancaires. Il est certes déplorable que le gouvernement du Canada prenne l'argent des contribuables, qui ont déjà assez de mal à survivre, pour renflouer cette banque.

Bien des choses nous préoccupent, monsieur le Président. Nous en avons mentionné quelques-unes aujourd'hui. Nous allons certes revenir aux questions que nous avons déjà posées et à bien d'autres aussi lorsque le comité permanent des finances, du commerce et des affaires économiques étudiera cette affaire. Pour l'instant, nous allons nous en tenir là pour que l'autre endroit puisse examiner ce projet de loi aujourd'hui.

**Mlle Aideen Nicholson (Trinity):** Monsieur le Président, je serai très brève, car nous avons convenu que le projet de loi devrait être transmis au Sénat le plus tôt possible après 15 heures.

Le régime bancaire du Canada jouit d'une réputation exceptionnellement bonne et bien méritée dans les milieux internationaux. Aucune banque n'a fait faillite ici depuis 1923 et je suis persuadé que personne ici ne croit que la chose puisse se produire un jour. Deux fois, au cours des 15 dernières années, alors que deux banques régionales étaient aux prises avec certaines difficultés, les banques elles-mêmes ont pris des dispositions pour résoudre la situation grâce à des fusionnements.

En ce cas-ci, il n'a jamais été question de liquidation. Tout le monde aurait voulu que la banque soit réorganisée et obtienne de l'aide pour protéger les déposants et les actionnaires. Ces actionnaires comprennent de nombreuses caisses de retraite auxquelles avaient contribué des Canadiens aux revenus peu élevés, qui accordent une grande importance à leur pension.

Nous voulions tous que la banque soit secourue, mais les députés de ce côté-ci se posent encore de nombreuses questions au sujet de l'intervention du gouvernement et ils se demandent pourquoi les banques n'ont pas comme d'habitude fourni elles-mêmes la solution. Nous avons de nombreuses questions à poser sur cette utilisation des deniers publics, notamment par un parti qui a toujours prétendu que les fonds publics ne devraient pas servir à renflouer des entreprises. Nous comptons